

Travaux Réparateurs scolaires  
Demande de subvention  
N° 32.

Le Conseil M<sup>d</sup>.

Vu la circulaire préfectorale (Inspection Académique) en date du 1-12-66 relative aux demandes de subvention présentées au titre des travaux réparateurs scolaires  
DEFINIT ET APPROUVE ainsi les travaux à envisager en 67 dans les bâtiments scolaires.

Département de l'Yonne et M<sup>d</sup>  
Inspection Académique  
Boite n° 218

Vu et approuvé  
pour nous, Préfet de l'Yonne  
le 9 Mai 1967  
Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général  
L. Lhuillier.

- DENIS HUSSETTE	Ventilation du local de la chorale	1075 <sup>fr</sup> 00
- DENIS DEMESY	Réfection, installation électrique log <sup>t</sup> direct <sup>ce</sup>	538 <sup>fr</sup> 62
- DENIS LAVESIRE	Réfection, toiture - Ecole de jour pour	10 339 <sup>fr</sup> 79 + 679 <sup>fr</sup> 40
- DENIS SICARD	Ravalement façade école de filles	4 977, 00
		<u>11 019<sup>fr</sup> 19</u>
		<u>11 609<sup>fr</sup> 81</u>

Le Conseil s'engage à inscrire le montant de cette dépense, à l'article 231 du budget primitif de 1967.